

Diaporama de la CME du 13 février 2024

1. Informations du président

- La CME a accueilli :
 - **M^{me} Aurore BRÉGEON**, puéricultrice à Armand-Trousseau, désignée par la commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques (CSIRMT), pour siéger comme invitée permanente à la CME ;
 - **M^{me} Julie ROUPRET-SERZEC**, chef de service de la pharmacie à usage intérieure (PUI) de Robert-Debré, nommée par le directeur général comme pharmacien hospitalier siégeant avec voix consultative.

• Nouvelle organisation des séances de la CME

À compter de la CME du 9 avril, les séances de la CME se dérouleront de **15 à 18 heures** avec présence en salle. À titre exceptionnel, une connexion à distance sera possible sur demande. Les horaires des bureaux de la CME restent inchangés (16h30-19h00). ([calendrier 2024 des bureaux et des CME](#))

• Concours de la médaille de l'internat

Le [règlement](#) de ce concours organisé par l'AP--HP, qui permet aux lauréats de faire une année de recherche rémunérée à la fin de leur DES dans un service de l'AP-HP, a été modifié pour gagner en attractivité. Il est dorénavant possible aux lauréats de réaliser au moins 6 mois de l'année recherche dans une autre structure publique que l'AP-HP. Les internes de l'AP-HP désirant concourir en 2024 ont jusqu'au 15 mars pour faire acte de candidature auprès du bureau des internes de l'AP-HP.

• Situation des urgences

La tension sur les urgences ne se relâche pas. Le mois de janvier connaît un nombre de passages aux urgences adultes sensiblement supérieur aux années précédentes avec plus 10 % de personnes âgées qu'en 2023 et un nombre journalier de patients sur brancards autour de 170, alors que l'épidémie de grippe diminue et que le pic a été moins élevé que l'an dernier. Dans le même temps, on observe que les hôpitaux franciliens hors AP-HP ne connaissent pas la même pression : cette situation sera analysée avec l'agence régionale de santé (ARS).

• Attractivité et fidélisation

En janvier 2024, 207 infirmiers ou infirmières sont arrivées à l'AP-HP (237 en janvier 2023) pendant que 249 autres la quittaient (417 en janvier 2023). Le solde entre les arrivées et les départs reste donc négatif (- 42), mais s'améliore sensiblement par rapport à janvier de l'année dernière (- 180), le mois de janvier étant habituellement un mois de départs nombreux. On ne constate pas non plus de départs des jeunes infirmiers ou infirmières en contrat d'allocations d'études (CAE) à la fin de leurs 18 mois d'engagement de servir à l'AP-HP.

Dans le même temps, entre janvier 2023 et janvier 2024, le nombre de lits ouverts a augmenté de 213 lits (et le nombre de lits occupés de 413). L'activité a, quant à elle, augmenté de 3,4 % en hospitalisation complète et de 2,7 % en hospitalisation partielle.

2. Organisation de la CME

Sur proposition du président ([diaporama](#)), la CME a désigné à l'unanimité les co-président(e)s de ses sous-commissions.

Tous les membres de la CME qui le souhaitent peuvent participer aux sous-commissions qui les intéressent. Pour cela, il leur suffit de prendre contact avec les co-président(e)s. Les co-président(e)s de chaque commission ou sous-commission définiront leurs objectifs prioritaires qui seront présentés au bureau du 27 février.

- « **Territoire** » :
P^r Loïc DE PONTUAL (pédiatrie, Jean-Verdier)
P^r Nicolas JAVAUD (médecine d'urgence, Louis-Mourier)
- « **Recherche** » :
P^r Karine LACOMBE (maladies infectieuses, Saint-Antoine)
D^r Briac THIERRY (ORL, Necker)
- « **Carrières & formation** » :
P^r Sophie GEORGIN-LAVIALLE (médecine interne, Tenon)
D^r Vianney MOURMAN (soins palliatifs, Lariboisière)
 - *Comité des internes* :
P^r Vincent GAJDOS (pédiatrie, Antoine-Béclère)
 - *Carrières chirurgicales* :
P^r Sophie BRANCHEREAU (chirurgie infantile, Bicêtre)
- **Vie hospitalière** » :
D^r Diane BOUVRY (pneumologie, Avicenne)
P^r Jean-Damien RICARD (médecine intensive et réanimation, Louis-Mourier)
- « **Numérique** » :
D^r Cyril CHARRON (médecine intensive et réanimation, Ambroise-Paré)
P^r Sandrine HOUZÉ (parasitologie, Bichat)
- « **Biologie, pathologie, onco-génétique** » (**BPO**) :
D^r Julien FONSART (biochimie, Lariboisière)
P^r Marianne ZIOL (anatomopathologie, Avicenne)
- « **Bloc opératoire & plateau technique** » :
P^r Anne-Sophie BATS (gynécologie-obstétrique, Georges-Pompidou)
P^r Marc SAMAMA (anesthésie-réanimation, Cochin)
- « **Développement durable** » :
D^r Sonia DELAPORTE-CERCEAU (anesthésie-réanimation, Armand-Trousseau)
D^r Patrick LÉGLISE (pharmacie, Dupuytren)

Puis la CME a désigné à l'unanimité le président et les vice-présidents de la **commission centrale de l'organisation de la permanence des soins (CCOPS)** :

- Président : D^r Patrick PELLOUX (médecine d'urgence, Necker)
- Vice-présidents : D^r Georges ESTÉPHAN (anesthésie-réanimation, Georges-Pompidou) et D^r Thierry FAILLOT (neurochirurgie, Beaujon).

Enfin, toujours à l'unanimité, la CME a désigné ses représentants dans les instances consultatives centrales de l'AP-HP :

- **Conseil de surveillance** :
P^r Antoine PELISSOLO (psychiatrie, Henri-Mondor)
D^r Christophe TRIVALLE (gériatrie, Paul-Brousse)
- **Commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques (CSIRMT)**
P^r Agnès HARTEMANN, endocrino-diabétologie, Pitié-Salpêtrière
- **Comité social d'établissement (CSE) et formation transversale (FS)**
D^r Fadi BDEOUI (odontologie, Henri-Mondor)
D^r Georges ESTÉPHAN (anesthésie-réanimation, Georges-Pompidou)
- **Commission centrale de concertation avec les usagers (3CU)**
D^r Christophe TRIVALLE (gériatrie, Paul-Brousse)

Les informations relatives à l'organisation de la CME et des CMEL sont disponibles sur le site de la CME :

- [Composition de la CME](#)
- [Bureau de la CME](#)
- [Sous-commissions de la CME, CCOPS & représentation dans les instances centrales](#)
- [Organisation des CMEL : les sous-commissions](#)
- [Représentants médicaux de site dans les CMEL & présidents de CCM](#)
- [Composition des CMEL & des CCM](#)

5. **Qualité et sécurité des soins en psychiatrie (P^{rs} Antoine PELISSOLO et Emmanuelle CORRUBLE) (diaporama)**

Confrontée à une forte augmentation des besoins et demandes de soins, la psychiatrie est aujourd'hui un enjeu majeur de santé publique, qui souffre d'un manque de moyens humains (25 à 30 % des lits de psychiatrie de l'AP-HP sont fermés faute de personnels infirmiers), avec d'importantes conséquences sur les délais d'accès aux soins, la qualité et la sécurité de la prise en charge des patients et l'épuisement des équipes.

Le directeur général a fait part de son souhait d'examiner la possibilité d'augmenter notre capacité d'offre de soins psychiatriques (adultes et enfants) dans le cadre de la définition de notre stratégie à 5 ans et annoncé la majoration de 30 % des contrats d'allocation d'études (CAE) dans les services de psychiatrie (qui concernera aussi la gériatrie et les blocs), ainsi que l'ouverture d'un concours pour une centaine d'emplois titulaires de psychologues.

6. **Mise en œuvre des « 30 leviers pour agir ensemble »**

- **Label « service apprenant » (« levier 3 ») (M. Florian TAYSSE) (diaporama)**

La possibilité de se former pour progresser est un important facteur d'attractivité. Le « [levier 3](#) » prévoit que tous les services doivent organiser des temps de formation interne, communs aux équipes médicales et paramédicales. Il prévoit aussi la création d'un label « service apprenant ». Le label reconnaîtra l'engagement des services, l'objectif étant que, à terme, tous les services de l'AP-HP soient labellisés.

- **Baromètre social (diaporama)**

Le président a confié à quatre membres de la CME (P^{rs} Agnès HARTEMANN et Jean-Damien RICARD, D^{rs} Sonia DELAPORTE-CERCEAU et Julien FONSART) le soin de présenter une analyse des résultats à la CME du 12 mars.

La prochaine réunion de la **CME aura lieu le 12 mars (16h30-19h30)** ; elle sera précédée du bureau le 27 février (16h30-19h00).

P^r Rémi SALOMON, le 23 février 2024